



**DISCOURS DE S.E. AMB. BASILE IKOUEBE
REPRESENTANT SPECIAL DE L'UNION AFRICAINE POUR LA
REGION DES GRANDS LACS, ET CHEF DU BUREAU DE LIAISON DE
L'UA AU BURUNDI**

**À LA RÉUNION DE HAUT NIVEAU DES MINISTRES
EN CHARGE DE LA QUESTION DES DÉPLACEMENTS
DANS LA RÉGION DES GRANDS LACS
5-7 MARS 2019, OUGANDA**

La tenue aujourd'hui ici à Kampala de la présente réunion représente un symbole éloquent à plus d'un titre.

C'est d'abord un hommage rendu au pays hôte, l'Ouganda, dont l'hospitalité légendaire a permis l'accueil des milliers de réfugiés et de personnes déplacées, dans des conditions satisfaisantes.

C'est aussi une juste reconnaissance du rôle joué par cette ville, Kampala, où a été adoptée, le 22 octobre 2009, la Convention de l'Union Africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique qui porte son nom.

Enfin, plus récemment, le 8 octobre 2018, à l'issue de la 9e Réunion de haut niveau du Mécanisme Régional de suivi de l'Accord-cadre d'Addis Abeba, le Président Yoweri Museveni a reçu mandat de <<diriger les efforts visant à traiter de la question des déplacements dans la région>>.

La présente rencontre s'inscrit donc dans le cadre des événements marquants de cette année qui célèbre le 50^e anniversaire de l'adoption de la Convention de l'OUA sur les réfugiés et le 10^e anniversaire de la Convention de Kampala.

En effet, pour donner du relief à ce double anniversaire, la 29^e Assemblée des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UA avait décidé d'organiser une série de manifestations commémoratives, en collaboration avec divers partenaires, dont le Bureau du Secrétaire General de l'ONU pour les Grands Lacs - que je salue chaleureusement, à travers M. Saïd Djinnit.

A Nouakchott en Mauritanie, lors du 31^e Sommet tenu en juillet 2018, les Chefs d'Etats et de Gouvernement ont déclaré l'année 2019 l'<<Année des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées internes : vers des solutions durables aux déplacements forcés en Afrique>>.

Cela ne vous a pas échappé que le 32^e Sommet de l'UA réuni les 10 et 11 février 2019 s'est effectivement penché sur ce thème dont l'examen a constitué un moment solennel pour l'éveil des consciences et le renouvellement de notre engagement collectif en faveur de cette noble cause.

L'objectif poursuivi étant d'accélérer la réponse humanitaire de l'Afrique à cette crise en s'attaquant aux causes profondes et en recherchant des solutions durables à la douloureuse problématique des déplacements forcés sur le continent. Il s'agit de sortir des sentiers battus pour privilégier des approches novatrices.

Pour atteindre tous les résultats escomptés, une telle ambition doit être d'abord portée aux niveaux national et régional, au plus près des lieux du déracinement et des destinations d'accueil.

C'est pourquoi il est heureux que la région des Grands Lacs, qui compte plus de 11 millions de personnes déplacées, se retrouve aujourd'hui ici à un haut niveau pour une concertation et une réflexion approfondies sur cette question.

Dans cet exercice, elle dispose d'immenses atouts dont le vaste arsenal juridique que représentent le Pacte de la CIRGL et ses différents Protocoles.

L'objectif du Pacte, c'est de créer les conditions de paix et de stabilité favorables au développement de la région, s'inscrit parfaitement dans la vision d'une Afrique intégrée, prospère et pacifique, dont le développement est axé sur ses populations.

De vos délibérations sont attendues des pistes des réflexions et d'action susceptibles de conduire la Région et partout le continent vers l'éradication d'un fléau aux conséquences néfastes pour la dignité humaine, la paix, la sécurité, la coopération et le développement.

Au nom du Président de la Commission, je vous félicite pour cette heureuse initiative et je souhaite pleins succès à vos travaux.